

LE PRÉLÈVEMENT

PÉRIODE DE PRÉLÈVEMENT

La date de prélèvement dépend des objectifs de l'analyse :

- **RSH** (Reliquats Sortie Hiver), de début janvier et jusqu'au 1^{er} apport.
- **RPR** (Reliquats Post-Récolte), en août après les récoltes pour céréales et colza, octobre et novembre pour les maïs.
- **RDD** (Reliquats Début Drainage), avant la phase de lessivage par la lame d'eau (fin novembre, décembre)

Après un apport de matières fertilisantes, il faut éviter de prélever tant que l'horizon n'a pas trouvé une homogénéité suffisante. Attendre 1 à 2 mois après un apport azoté minéral et 2 à 3 mois après un apport azoté organique.

Éviter de prélever dans un sol non ressuyé.

L'ÉCHANTILLONNAGE

Prendre des échantillons représentatifs de la parcelle dans une zone homogène relativement plane, en évitant les zones proches des talus, des bosquets, des fossés et des anciennes fumières.

Réaliser 12 répétitions minimum par horizon pour faire un échantillon moyen.

Pour atteindre le deuxième horizon (30-60), puis le troisième (60-90), passer par le même trou de tarière en évitant les éboulements qui viendraient fausser les résultats.



Le nombre d'horizons à prélever est fonction de la culture et de sa profondeur théorique d'enracinement mais également de la profondeur du sol de la parcelle.

Par exemple : pour les céréales et le maïs, les prélèvements se font, lorsque le sol le permet, sur 3 horizons. Pour les légumes et les pommes de terre en revanche, le nombre d'horizons recommandé est de 2. Enfin, pour quelques cultures comme les salades, la mâche ou les radis, les prélèvements peuvent n'être réalisés que sur 1 seul horizon.

CONSERVATION DES ÉCHANTILLONS

Sitôt prélevés, les échantillons doivent être conservés au frais pour éviter une minéralisation de l'azote organique de l'échantillon.

ACHEMINEMENT

Cas général : Le jour même, acheminer les échantillons mis en glacière depuis le prélèvement dans un sac isotherme, accompagnés de pains de glace.

Autre cas : Si vous ne pouvez pas déposer les échantillons le jour du prélèvement, les congeler et les acheminer ultérieurement de la même façon que pour le cas général.



KIT DE PRÉLÈVEMENT

Feuille de renseignements et conseils de prélèvement

► L'ANALYSE du Reliquat Azoté



Capinov SAS
Z.I. de Lanrinou - CS 20100
29206 Landerneau Cedex
Tél. : 02 98 25 30 24
Fax : 02 98 25 32 74
contact.capinov@capinov.fr
www.capinov.fr



Date de prélèvement : / /
 Prélevé par :



Technicien Demandeur* :
 Numéro de devis ou de contrat* :
 Raison sociale de l'exploitation* :

Adresse* :
 Code postal* : Commune* :
 Tél* : Mail* :

Facturation (si différent du demandeur) :
 Destinataire (si différent du demandeur) :

Les bulletins d'analyse seront adressés sous 1 semaine environ.
 Les résultats électroniques seront accessibles :
 sur www.capinov.fr, espace client du laboratoire, demande de codes d'accès sur le site.

ANALYSE DEMANDÉE : Reliquat d'azote 1 horizon (0-30 cm) Reliquat d'azote 2 horizons (30-60 cm) Reliquat d'azote 3 horizons (60-90 cm)
 Profondeur du dernier niveau : cm

NATURE DE L'ÉCHANTILLON à renseigner impérativement

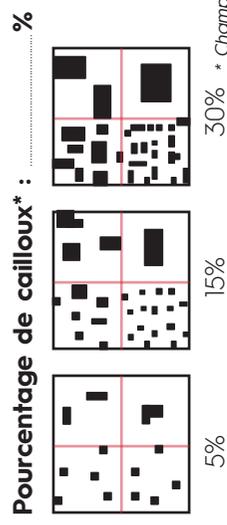
Coordonnées GPS : Latitude : ° ' " N
 Longitude : ° ' " O
 en degrés, minutes, secondes

PAS DE PRÉLÈVEMENT APRÈS DES APPORTS RÉCENTS :

1 mois : fertilisant minéral 2 mois : amendement organique

PARCELLE

N° parcelle : Surface :
 Nom parcelle* :
 Profondeur de travail du sol : cm
 Texture du sol* :



ROTATION DES CULTURES

	Culture	Rendement	Résidus	Type Effluent	dose/ha	Type engrais	dose/ha
Culture en place							
Interculture							
Culture N-1							
Interculture							
Culture N-2							
Interculture							
Culture N-3							

* Champs obligatoires. Sinon, informations par défaut : précédent blé, à conseiller Mais fourrage.